

Congar (Yves) Diversités et communion

Fouilloux Etienne

Archives des sciences sociales des religions, Année 1983, Volume 56, Numéro 2
p. 241 - 241

[Voir l'article en ligne](#)

Page 241 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

que d'une loi venue des apôtres : la continence parfaite était de règle pour tout homme marié appelé aux ordres, une tradition non-écrite d'origine apostolique. Le dossier est lourd. Les spécialistes en discuteront. Une sociologie de la connaissance trouvera ici grand profit à y observer l'administration de la preuve : les faits ne sont pas tout, comme les chiffres : leur traitement y introduit une plus-value, dont seul pouvait douter le positivisme du siècle dernier, et qui oblige à se demander ce qui la légitime, sur quoi quelle repose.

Daniélou est mort. Tout de même, on eût aimé avoir un écho de son intervention à la soutenance. Il avait autant d'érudition, mais plus de méthode.

Émile Poulat.

56.325

COLLAVERI (François).

La Franc-Maçonnerie des Bonaparte. Paris, Payot, 1982, 322 p. (Préf. de Georges Dumézil).

L'accusation lancée par l'abbé Barruel contre la Franc-Maçonnerie responsable de la Révolution française a trouvé sa justification non pas dans les réponses données par les historiens du XVIII^e siècle, mais dans les déclarations des maçons eux-mêmes, au cours du siècle suivant, en lutte pour la défense de la République, la laïcité et contre les valeurs morales que l'Église défendait. Entre la nébuleuse intellectuelle de ses débuts et son engagement des années 1900, la Maçonnerie sous l'Empire connut des mutations essentielles. Profondément marquée par son rôle de perpétuel suspect, elle chercha en priorité l'abri du pouvoir politique. Napoléon accorda sa protection au prix d'une institutionnalisation de l'Ordre sous la houlette de Cambacérès qui cumula titres et grades jusqu'au ridicule. Elle fut en même temps un instrument utile de l'expansion française en Europe par les Loges militaires en particulier. En retour, elle manifesta une véritable servilité à l'égard de l'Empereur, une quarantaine de loges adoptèrent alors des patronymes éloquents : Saint Napoléon, Napoléomagne, les Chevaliers de Saint Napoléon, le Berceau du Roi de Rome, etc. L'étude systématique de leur création ou réveil, et de la clientèle qui les fréquentait, montre le caractère avant tout politique de la renaissance maçonnique, comme l'indifférence totale des

pouvoirs publics au contenu philosophique ou symbolique des travaux. En France, le ralliement à la Restauration se fit de façon relativement aisée mais beaucoup de souverains rétablis se livrèrent à une véritable chasse aux sorcières, assimilant Franc-Maçonnerie et subversion. Ce travail remarquable permet en outre de préciser les mutations sociales opérées chez les maçons durant ces cinquante années.

Jean-Pierre Laurant.

56.326

CONGAR (Yves).

Diversités et communion. Paris, Ed. du Cerf, 1982, 260 p. (Coll. « Cogitatio Fidei », 112).

Aux frontières de l'histoire et de la théologie comme une bonne partie de l'œuvre de l'auteur, ce livre est la mise au net d'un cours à l'Institut supérieur d'études œcuméniques de Paris. Le point de départ s'enracine dans l'actualité : alors que le rapprochement des chrétiens se heurte à divers regains confessionnels, quelle dose de diversité la communion souhaitée peut-elle admettre ?

Le « dossier historique » se taille la part du lion. Une première partie veut montrer que l'ancienne Église a connu un pluralisme de pratiques et de pensées qui n'ont pas entamé son unité ; de même, l'africanisation présente du catholicisme se déroule sans trop de heurts (depuis la sortie de l'ouvrage les réticences romaines se sont toutefois précisées...). Valeur positive dans certaines limites, la solution pluraliste ne pourrait-elle être appliquée aux divisions de la chrétienté ? Pas de problème avec l'Orient orthodoxe : Rome et Constantinople sont des Églises-sœurs que rien de sérieux ne sépare au fond. Du côté de la Réforme, les contentieux s'avèrent plus profonds. Et pourtant tel théologien protestant, au vu d'accords bilatéraux récents, n'avance-t-il pas l'idée d'une « diversité réconciliée » ?

La conclusion théologique marque un certain retrait. Avec elle réapparaissent les scrupules du catholique fidèle à sa confession et soucieux d'avancer au même pas qu'elle. Seule son espérance permet au père Congar de surmonter les obstacles que ses démonstrations précédentes ont, selon nous, largement entamés.

Etienne Fouilloux.